ACTION LOGEMENT

Nouvelle-Aquitaine



Financer, accompagner et loger



182,5 M€ investis** pour la **production** de logements abordables



dont **25 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **104,7 M€** dans les villes moyennes



2 518 logements neufs livrés

filiales immobilières d'Action

91 788 logements sociaux et

intermédiaires appartenant aux

2 926 mises en chantier

Construire et gérer

3 776 agréments obtenus

Chiffres clés 2022*

QQ.

7 052 ménages logés
67 317 aides et services attribués
91,6 M€*** d'aides auprès des salariés des entreprises

Président



Jérôme COHADE (MEDEF)

Vice-président

Logement



Valérie PUJOL (FO)

MEDEF

Jérôme COHADE
Christophe DUPORTAL
Hakim ENNASSIRI
Ikram MORENO
Stéphane OMER
Jean-Baptiste RIDORET
Jean-Pierre SIRY
Alain VENTHENAT

CPME

Solène PENISSON Christian RENGEARD

CFDT

Serge JAMMET Michel LARRALDE

CFE-CGC

Philippe LABROUSSE Jacques LAMAZÈRE

CFTC

Dominique MUCCI Samantha ROLLAND

CGT

Miguel MENENDEZ En cours de désignation

FO

Patrick GARDIN Valérie PUJOL

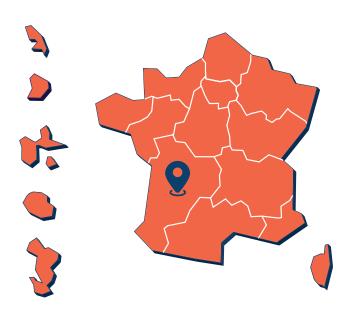


Directeur régional : Sébastien THONNARD **Référentes du Comité régional :** Bénédicte CORBIERE et Laure LANEFRANQUE nouvelle-aquitaine@actionlogement.fr

COMITÉ RÉGIONAL ACTION LOGEMENT

Nouvelle-Aquitaine





Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventionscadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.